



## Conseil économique et social

Distr. générale  
19 janvier 2015  
Français  
Original : anglais

### Commission de la population et du développement

#### Quarante-huitième session

13-17 avril 2015

Point 6 de l'ordre du jour provisoire\*

#### Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population

### Exécution du programme et bilan des activités menées dans le domaine de la population en 2014 : Division de la population (Département des affaires économiques et sociales)

#### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport dresse le bilan des activités menées en 2014, dans le domaine de la population par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales, qui ont porté sur l'analyse de la fécondité, des politiques démographiques et des migrations internationales; l'établissement d'estimations et de projections démographiques à l'échelle mondiale; l'analyse de la mortalité; les corrélations entre population et développement; et le suivi et la diffusion d'informations sur les questions de population. Il donne une vue d'ensemble des principales activités menées par la Division, notamment la fourniture de services fonctionnels aux organes intergouvernementaux, l'élaboration de la documentation à l'intention des organes délibérants et de publications techniques, l'organisation de réunions d'experts et la diffusion de l'information, essentiellement sur Internet.

Le sous-programme sur la population a pour objet d'offrir à la communauté internationale plus de moyens pour étudier les questions de population actuelles et à venir et prendre en compte les aspects démographiques du développement au niveau international. Sur le plan intergouvernemental, il relève de la Commission de la population et du développement.

La Commission est invitée à prendre note du présent rapport.

\* E/CN.9/2015/1.



## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction .....	3
II. Fécondité et planification familiale .....	4
III. Politiques démographiques .....	6
IV. Migrations internationales .....	7
V. Estimations et projections démographiques à l'échelle mondiale .....	9
VI. Santé et mortalité .....	10
VII. Population et développement .....	12
VIII. Suivi, coordination et diffusion de l'information démographique .....	13
A. Suivi des tendances et des politiques démographiques .....	13
B. Activités de coordination .....	15
C. Diffusion de l'information et des données démographiques .....	15
IX. Coopération technique .....	16
Annexe	
Ateliers, publications et autres documents organisés ou élaborés par la Division de la population (1 <sup>er</sup> janvier-31 décembre 2014) .....	17

## I. Introduction

1. La Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat est chargée de l'application du sous-programme relatif à la population. Ce sous-programme tient compte des recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994, des décisions prises à la vingt et unième session de l'Assemblée générale (résolution S-21/2, annexe) touchant les principales mesures pour la poursuite de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement<sup>1</sup> et de la décision de l'Assemblée générale de proroger au-delà de 2014 le Programme d'action et de reconduire les principales mesures pour la poursuite de son application et d'y donner suite afin d'en atteindre pleinement les buts et objectifs (résolution 65/234). Les textes issus d'autres conférences et sommets internationaux, y compris la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1) et le Document final de la Conférence Rio +20 intitulé « L'avenir que nous voulons » (résolution 66/288), sont également pris en compte. Le sous-programme tient aussi compte des résolutions et décisions de la Commission de la population et du développement, notamment de la résolution 2004/1 relative au programme de travail dans le domaine de la population (E/2004/25, chap. I, sect. B), et des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social.

2. Comme l'indique le document intitulé « Plan-programme biennal et priorités pour la période 2014-2015 », le sous-programme sur la population a pour objet d'offrir à la communauté internationale plus de moyens pour étudier les questions de population actuelles et à venir et prendre en compte les aspects démographiques du développement au niveau international (voir A/67/6/Rev.1, programme 7, sous-programme 5). Sur le plan intergouvernemental, il relève de la Commission de la population et du développement.

3. Les réalisations escomptées du projet de budget-programme de l'exercice biennal 2014-2015 [A/68/6 (Sect. 9)], sont les suivantes :

a) Sensibilisation accrue de la communauté internationale aux nouvelles questions de population et meilleure connaissance et compréhension des interactions entre population et développement, notamment des dimensions de genre dans les phénomènes démographiques, en particulier en matière de fécondité, de mortalité, de migrations, de VIH/sida, d'urbanisation, de croissance démographique, de vieillissement de la population et d'environnement;

b) Facilitation concrète de l'examen par les États Membres des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et des instruments pertinents du programme de l'ONU en matière de développement, notamment le Sommet du Millénaire et ses activités de suivi;

c) Amélioration de l'accessibilité et de la ponctualité des informations et données démographiques, notamment ventilées par sexe, utilisables par les États Membres, les organismes des Nations Unies, la société civile et les universités.

<sup>1</sup> Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe.

4. En collaboration étroite avec les institutions, fonds, programmes et organismes des Nations Unies, la Division exécute son programme de travail et participe au suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement. Les missions permanentes auprès de l'ONU, les services gouvernementaux, les bureaux des Nations Unies, les chercheurs, les représentants des médias et le public lui demandent fréquemment des données, des renseignements et des analyses concernant des questions de population et de développement.

5. Le présent rapport porte essentiellement sur les activités de recherche et autres menées par la Division en 2014, qui sont regroupées par domaines thématiques. Il décrit brièvement les activités et les produits de la Division, notamment la fourniture de services fonctionnels aux organes intergouvernementaux, l'élaboration de la documentation à l'intention des organes délibérants et de publications techniques, l'organisation de réunions d'experts et la diffusion de l'information. On trouvera en annexe la liste des activités et produits en question.

## II. Fécondité et planification familiale

6. La Division de la population a élaboré un ensemble de données très complète, *World Contraceptive Use 2014*, portant sur les indicateurs de planification familiale dans 194 pays ou régions. Elle comble certaines lacunes qui existent dans les données factuelles sur l'utilisation de la planification familiale, notamment sur le taux d'utilisation des différentes méthodes et sur les besoins non satisfaits en matière de planification familiale. Elle peut être consultée sur le site Web de la Division de la population ([www.unpopulation.org](http://www.unpopulation.org)) et est largement utilisée par les organismes œuvrant à l'amélioration de la santé procréative et sexuelle.

7. La Division a produit et publié un ensemble d'estimations et de projections à long terme des indicateurs de la planification familiale, pour la période 1970-2030, en utilisant un modèle bayésien hiérarchique<sup>2</sup>. Les évaluations des progrès des initiatives internationales visant à améliorer la santé procréative des femmes (« Toutes les femmes, tous les enfants » ou Family Planning 2020) et de plusieurs publications phares en matière de population<sup>3</sup>, qui ont été effectuées en 2014, se sont inspirées de ces nouvelles estimations et projections. Des fonds extrabudgétaires ont été obtenus en novembre 2014 de la Fondation Bill et Melinda Gates, afin d'accélérer ces travaux d'amélioration de la quantité, de la qualité, de la transparence et de l'accessibilité des principaux indicateurs de la planification familiale et des données démographiques nécessaires au calcul de ces indicateurs.

8. La Division de la population est chargée, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), de faire rapport sur les trois indicateurs de l'objectif d'accès universel à la médecine procréative fixé dans les objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir le taux d'utilisation de la contraception (indicateur 5.3), le taux de natalité chez les adolescentes (indicateur 5.4) et les besoins de planification familiale non satisfaits (indicateur 5.6). En 2014, elle a produit des estimations actualisées afin d'alimenter la base de données des objectifs du Millénaire pour le développement gérée par la Division de statistique du

---

<sup>2</sup> Voir [www.un.org/en/development/desa/population/theme/family-planning/cp\\_model.shtml](http://www.un.org/en/development/desa/population/theme/family-planning/cp_model.shtml).

<sup>3</sup> Voir [www.who.int/woman\\_child\\_accountability/ierg/news/ierg\\_2014\\_report\\_launch/en/](http://www.who.int/woman_child_accountability/ierg/news/ierg_2014_report_launch/en/), [www.familyplanning2020.org](http://www.familyplanning2020.org) et [www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/SWP%202014/Report%20files/EN-SWOP14-Report\\_FINAL-web.pdf](http://www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/SWP%202014/Report%20files/EN-SWOP14-Report_FINAL-web.pdf).

Département des affaires économiques et sociales. Elle a collaboré avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le FNUAP afin d'élaborer les analyses jointes au Rapport 2014 sur les objectifs du Millénaire pour le développement et a participé aux travaux du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement.

9. La Division a présenté une analyse concise de la fécondité dans le *World Fertility Report 2013*<sup>4</sup>, qui s'intéresse à la fécondité dans les cas extrêmes : pays affichant un taux de fécondité relativement élevé (plus de 3,2 enfants par femme) et pays affichant un taux de fécondité relativement faible (maximum 2,0 enfants par femme). Sur la période 1990-1995, au moment de la Conférence, 105 pays affichaient un taux de fécondité élevé, contre seulement 66 sur la période 2005-2010. Plusieurs pays, tels que la République islamique d'Iran, les Émirats arabes unis et le Viet Nam, ont vu leur taux de fécondité chuter sur cette période, passant ainsi de pays au taux de fécondité élevé à pays au taux de fécondité faible en l'espace d'une seule génération. Les pays au taux de fécondité élevé sont de plus en plus concentrés en Afrique subsaharienne; le groupe des pays au taux de fécondité faible, auparavant composé essentiellement de pays européens, inclut désormais des pays d'Asie ainsi que d'Amérique latine et des Caraïbes. Le rapport souligne les différentes voies adoptées par ces pays, qui les ont conduits aux niveaux de fécondité extrêmes qu'ils affichent aujourd'hui, la façon dont les principaux facteurs liés à la fécondité ont évolué dans le temps et les approches politiques des pays affichant des taux de fécondité extrêmes.

10. La Division a publié un document technique<sup>5</sup> évaluant la relation entre les projections probabilistes en matière de fécondité totale et le taux d'utilisation de la contraception. Il en ressort que, pour la majorité des pays, il est possible de comparer la fécondité future (jusqu'en 2025) à l'aide d'un modèle de taux d'utilisation de la contraception. De plus, les projections de taux d'utilisation de la contraception découlant des indices synthétiques de fécondité de la variante moyenne du World Population Prospects 2012 se rapprochent, à cinq points de pourcentage près, des projections modélisées du taux d'utilisation de la contraception dans la plupart des pays et dans les principales régions sur la période 2020-2035. Les analyses d'impact de l'accélération de l'accès à la contraception sur la fécondité et la démographie peuvent donc s'inspirer de ces projections modélisées.

11. Pour contribuer à l'examen du programme de développement pour l'après-2015, la Division a publié une note de politique sur le rôle de la croissance démographique sur les projets d'expansion des services de santé et sur la compréhension des progrès éventuels accomplis en matière d'accès universel à la santé procréative<sup>6</sup>. Elle y souligne notamment que l'Afrique subsaharienne, malgré la forte augmentation du nombre d'habitants ayant accès aux services de santé, est à la traîne derrière d'autres régions en ce qui concerne le pourcentage de population ayant accès aux services clefs tels que les soins prénatals, la présence d'un personnel qualifié à l'accouchement et l'utilisation de la contraception.

<sup>4</sup> Publication des Nations Unies (ST/ESA/SER.A/362).

<sup>5</sup> Document technique n° 2014/1; consultable à l'adresse [www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/technical/TP2014-1.pdf](http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/technical/TP2014-1.pdf).

<sup>6</sup> Population Facts n° 2014/6; consultable à l'adresse [www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/popfacts/PopFacts\\_2014-6.pdf](http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/popfacts/PopFacts_2014-6.pdf).

### III. Politiques démographiques

12. En 2014, la Division a lancé la onzième enquête de l'ONU sur la population et le développement menée auprès des gouvernements<sup>7</sup>. Comme les enquêtes précédentes depuis 1963, elle permet de connaître les positions et politiques des gouvernements sur les questions essentielles touchant à la population et au développement, et constitue à ce titre un outil unique en son genre pour montrer l'évolution de ces vues et politiques au fil du temps. La onzième enquête comporte de nouvelles questions sur des thèmes revêtant une importance croissante pour la politique démographique, à savoir l'urbanisation, le vieillissement, les politiques favorables à la famille et les migrations internationales. Le questionnaire relatif à la onzième enquête a été adressé à toutes les missions permanentes auprès de l'ONU à New York aux formats papier et électronique. À la fin de l'année 2014, 58 pays sur 197 y avaient répondu. L'enquête s'achèvera en 2015 et ses résultats seront pris en compte, ainsi que les recherches et données supplémentaires provenant de sources primaires et secondaires, pour la prochaine révision biennale de la base de données World Population Policies<sup>8</sup>, à paraître en 2015.

13. La Division a publié un rapport intitulé *Abortion Policies and Reproductive Health around the World*<sup>9</sup>. Il fournit des informations actualisées sur les politiques de l'ensemble des États Membres, des États observateurs et des États non membres de l'ONU relatives à l'avortement et sur les questions connexes en matière de santé procréative. Il examine les évolutions, de 1996 à 2003, des conditions dans lesquelles l'interruption volontaire de grossesse peut être légalement pratiquée dans chaque pays. Il identifie sept fondements juridiques de l'avortement, à savoir a) lorsque la vie de la femme enceinte est en danger; b) pour protéger la santé physique de la femme enceinte; c) pour préserver sa santé mentale; d) en cas de viol ou d'inceste; e) en cas de malformation du fœtus; f) pour des raisons économiques et sociales; et g) par choix. Le rapport présente également les dernières informations en date sur les politiques et programmes nationaux en matière de fécondité, de planification familiale, d'accès aux services de santé procréative et de mortalité maternelle.

14. La Division a également publié une note de politique sur ce sujet<sup>10</sup> en s'appuyant sur la révision de 2013 de la base de données World Population Policies. Elle y résume les changements intervenus dans les fondements juridiques de l'avortement, dans l'ensemble des pays, et les relations entre les politiques en matière d'avortement et les questions clefs de santé procréative, notamment la fécondité, l'avortement non médicalisé et la mortalité maternelle. L'une des principales conclusions est que, si de plus en plus de pays de par le monde ont élargi les fondements juridiques de l'avortement, les politiques en la matière sont encore restrictives dans de nombreux pays. Cette note souligne que les pays à la politique restrictive en matière d'avortement affichent en général des taux d'avortement non médicalisé et de mortalité maternelle supérieurs.

15. La Division a rédigé une publication intitulée *Compendium of Recommendations on Population and Development*, en amont de la vingt-neuvième

<sup>7</sup> Consultable à l'adresse [esa.un.org/PopPolicy/Inquiry.aspx](http://esa.un.org/PopPolicy/Inquiry.aspx).

<sup>8</sup> Consultable à l'adresse [http://esa.un.org/PopPolicy/about\\_database.aspx](http://esa.un.org/PopPolicy/about_database.aspx).

<sup>9</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.14.XIII.11.

<sup>10</sup> Population Facts n°2014/1; consultable à l'adresse [www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/popfacts/PopFacts\\_2014-1.pdf](http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/popfacts/PopFacts_2014-1.pdf).

session extraordinaire de l'Assemblée générale, tenue le 22 septembre 2014, consacrée au suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014. Le volume I de la publication<sup>11</sup> compare les recommandations du Programme d'action aux résolutions adoptées par la Commission de la population et du développement. Les résolutions de l'Assemblée générale sur la population et le développement depuis 1994 figurent également dans ce volume. Le volume II<sup>12</sup> présente les recommandations des documents finaux de cinq conférences régionales sur la population et le développement organisées par les commissions régionales, en collaboration avec le FNUAP, dans le cadre de l'examen à 20 ans du Programme d'action.

16. La Division a réalisé une planche murale intitulée *Reproductive Health Policies 2014*<sup>13</sup>, qui présente des informations actualisées sur 17 indicateurs des politiques publiques en matière de santé procréative, notamment la fécondité, la planification familiale, l'avortement et la mortalité maternelle, dans l'ensemble des pays. La planche comporte également les estimations les plus récentes en ce qui concerne la fécondité des adolescents et la fécondité totale, les besoins non satisfaits en matière de planification familiale et le taux de mortalité maternelle. Elle fournit également des informations sur l'adoption, par les pouvoirs publics, de mesures concrètes pour améliorer l'accès aux services de santé procréative et sexuelle et mettre fin aux mariages d'enfants et aux mariages forcés.

#### IV. Migrations internationales

17. En réponse à la résolution 67/219 de l'Assemblée générale, la Division a élaboré le rapport du Secrétaire général sur les migrations internationales et le développement (A/69/207). Il a été rédigé en collaboration avec les membres du Groupe mondial sur la migration et compte tenu des contributions du Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations. Tel que demandé dans la résolution 68/4 de l'Assemblée, le rapport comporte un résumé du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, tenu à New York les 3 et 4 octobre 2013, ainsi que de ses manifestations préparatoires. Il expose également les principales initiatives prises par la Division et d'autres membres du Groupe mondial sur la migration afin de mettre en œuvre le programme d'action en huit points présenté par le Secrétaire général dans son rapport destiné au Dialogue de haut niveau de 2013 (A/68/190). En outre, le rapport émet quelques recommandations pour le suivi du Dialogue de haut niveau de 2013.

18. La Division a accueilli deux séances de réflexion du Groupe mondial sur la migration portant sur les cibles et indicateurs relatifs aux migrations internationales, aux migrants et à la mobilité pour le programme de développement pour l'après-2015. Ces séances, d'une journée chacune, organisées en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ont permis de réaliser un examen interorganisations approfondi sur les questions de comptabilisation et la disponibilité des données en matière de migrations et sur le programme de développement pour l'après-2015. La première séance, organisée en janvier, a permis d'évaluer les aspects techniques de différents indicateurs relatifs aux

<sup>11</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.14.XIII.12.

<sup>12</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.14.XIII.13.

<sup>13</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.14.XIII.10.

migrations; la seconde, organisée en octobre, a permis de passer en revue les indicateurs destinés à mesurer la mise en œuvre des politiques cibles en matière de migrations, comme proposé par le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable.

19. La Division a participé à d'autres activités du Groupe mondial sur la migration, notamment à l'organisation d'une manifestation parallèle pour le Groupe et le Forum mondial sur la migration et le développement et d'une autre pour le Groupe et les représentants d'organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé, toutes deux organisées au Siège de l'ONU, à New York.

20. La Division, en collaboration avec l'OIM, a commencé à travailler à l'élaboration d'un guide pratique sur la mesure des migrations internationales et de leurs impacts sur le développement, projet soutenu par le Partenariat mondial pour les connaissances sur le développement et les migrations (KNOMAD) de la Banque mondiale.

21. La Division a continué à alimenter et actualiser la base de données des Nations Unies sur les migrations internationales, qui constitue l'ensemble le plus complet au monde de données empiriques quantitatives et qualitatives sur les migrants internationaux. À la fin de l'année 2014, la base comportait plus de 4 800 tableaux de données concernant plus de 91 % des pays et régions du monde<sup>14</sup>. Avec plus de 6 000 utilisateurs enregistrés de par le monde, la base de données constitue une ressource clef pour les chercheurs qui s'intéressent aux migrations.

22. La Division a publié les profils migratoires de tous les pays et régions du monde, en s'appuyant sur un ensemble d'indicateurs communs. Élaborés en collaboration avec l'UNICEF et d'autres membres du Groupe mondial sur la migration, ces indicateurs<sup>15</sup> sont répartis en quatre catégories principales. La catégorie I concerne l'adoption d'instruments juridiques en matière de migrations internationales. La catégorie II comporte des projections des migrations nettes et de leur impact sur la démographie. La catégorie III présente des indicateurs du développement, notamment l'espérance de vie, le PIB par habitant et les transferts de fonds. La catégorie IV comporte des données sur le nombre de migrants internationaux en fonction des principaux groupes d'âge et pays d'origine, des estimations de la taille et de la composition de la population réfugiée, ainsi que des données sur les migrations des étudiants.

23. Tout au long de l'année, la Division a soutenu les travaux du Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations, notamment en veillant à l'actualisation de sa page Web, sur laquelle sont publiés ses articles les plus récents.

24. La Division a remanié le site Web [www.unmigration.org](http://www.unmigration.org), qui constitue le principal moyen de diffusion des informations, données et analyses concernant ses activités en matière de migrations. Il permet d'accéder aux estimations les plus récentes du nombre de migrants internationaux et des flux migratoires internationaux, ainsi qu'aux publications sur le sujet. Il sert également de plateforme documentaire pour les réunions sur les migrations soutenues ou

---

<sup>14</sup> La Division de la population produit et publie des estimations et projections démographiques pour les 233 pays et territoires du monde, chiffre qui comprend les 193 États Membres de l'ONU et 40 régions ou territoires.

<sup>15</sup> Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population et UNICEF, *Migration Profiles - Common Set of Indicators* (2014). Consultable à l'adresse <http://esa.un.org/MigGMGProfiles/MPCSI.htm>.

organisées par la Division, notamment les réunions intergouvernementales, les réunions de coordination interorganisations et les réunions d'experts. En outre, il permet d'accéder à tous les rapports du Secrétaire général sur les migrations internationales et le développement et aux résolutions en la matière adoptées par l'Assemblée générale et la Commission de la population et du développement.

## V. Estimations et projections démographiques à l'échelle mondiale

25. L'établissement des estimations et projections démographiques officielles des Nations Unies pour l'ensemble des pays et régions du monde constitue un volet essentiel du mandat de la Division de la population. Le personnel des organismes des Nations Unies et le public utilisent beaucoup les estimations et projections démographiques, qui figurent dans des bases de données en ligne très souvent interrogées, parmi lesquelles la base Indicateurs de développement dans le monde, gérée par la Banque mondiale, le portail UNDATA, géré par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et FAOSTAT, base de données statistiques fondamentales de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Plusieurs services commerciaux de consultation de bases de données donnent également accès aux travaux de la Division dans le cadre d'accords avec le Département de l'information.

26. En février 2014, la Division a publié un rapport<sup>16</sup> contenant une explication détaillée de la méthodologie utilisée pour élaborer le document *World Population Prospects: The 2012 Revision*. Il décrit la méthode d'élaboration des estimations nationales et les approches et hypothèses utilisées pour les projections en matière de fécondité, de mortalité et de migrations internationales jusqu'en 2100. De plus, il fournit une vue d'ensemble des variantes utilisées pour générer les différentes séries de projections démographiques et renseigne sur les méthodes de projection probabiliste récemment mises au point.

27. En juillet 2014, la Division a publié un ensemble complet de projections démographiques probabilistes<sup>17</sup> basées sur le document *World Population Prospects: The 2012 Revision*, publié en 2013. Les projections probabilistes s'appuient sur des séries de données démographiques historiques par âge et sexe et sur les tendances de la fécondité et de la mortalité entre 1950 et 2010 pour tous les pays et régions du monde, et tiennent compte des progrès méthodologiques réalisés par la Division en coopération avec des chercheurs de l'University of Washington, à Seattle, et de la National University of Singapore.

28. La Division a également publié le rapport *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*, en juin 2014. Il présente les estimations et projections les plus récentes des populations urbaines et rurales de 233 pays ou régions pour la période 1950-2050, ainsi que des estimations et projections démographiques pour l'ensemble des agglomérations de 300 000 habitants ou plus en 2014, pour la période 1950-2030. Reconnaisant l'importance des villes plus petites, cette révision a augmenté leur nombre et fournit des estimations et projections démographiques pour 1 692 zones urbaines, contre 633 dans la révision de 2011. Les résultats de la

<sup>16</sup> « World Population Prospects: The 2012 Revision –Methodology » (document de travail n° ESA/P/WP.235).

<sup>17</sup> <http://esa.un.org/unpd/ppp/index.htm>.

révision de 2014 sont disponibles sous forme d'un rapport en présentant les principaux éléments<sup>18</sup>, d'un rapport présentant la méthodologie utilisée<sup>19</sup> et d'une base de données interactive en ligne, accessible sur le site Web de la Division. Lors de cette révision, une attention particulière a été accordée à la rédaction d'un descriptif détaillé des sources de données et des définitions utilisées au niveau national pour les zones urbaines, les zones rurales, les villes et les agglomérations. Toutes les métadonnées compilées à ce sujet sont accessibles sur le site Web de la Division de la population<sup>20</sup>, qui offre également des chiffres et des cartes illustrant les résultats. La parution du rapport analytique final, *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*, est prévue pour le premier trimestre 2015.

29. La révision de 2014 du rapport *World Urbanization Prospects* montre que 54 % de la population mondiale vivait en zone urbaine en 2014. Ce chiffre devrait passer à 66 % d'ici à 2050. À l'heure actuelle, les régions les plus urbanisées sont l'Amérique du Nord (82 % de la population vivant en zone urbaine en 2014), l'Amérique latine et les Caraïbes (80 %) et l'Europe (73 %). Par opposition, l'Afrique et l'Asie demeurent essentiellement rurales, avec, respectivement, 40 % et 48 % de leur population vivant en zone urbaine. L'urbanisation devrait se poursuivre dans toutes les régions durant les prochaines décennies. Elle sera plus rapide en Afrique et en Asie, où elle devrait atteindre, respectivement, 57 % et 65 % d'ici à 2050. La population rurale mondiale, qui s'élève actuellement à près de 3,4 milliards d'individus, a connu une croissance lente durant ces dernières décennies et devrait atteindre son apogée dans quelques années, puis commencer à chuter pour passer à 3,1 milliards d'individus d'ici à 2050. L'Afrique et l'Asie abritent pratiquement 90 % de la population rurale mondiale.

30. Dans le monde, près de la moitié des citadins vivent dans des zones urbaines relativement petites comptant moins de 500 000 habitants; environ 1 sur 8 vit dans l'une des 28 mégapoles de plus de 10 millions d'habitants. Tokyo est la plus grande ville au monde, avec son agglomération de 38 millions d'habitants. Elle est suivie de New Delhi (25 millions), Shanghai (23 millions) et Mexico, Bombay et São Paulo (environ 21 millions chacune). D'ici à 2030, le monde devrait compter 41 mégapoles de plus de 10 millions d'habitants. Tokyo devrait rester la plus grande ville au monde en 2030, avec 37 millions d'habitants, toujours suivie de New Delhi, dont la population devrait augmenter rapidement jusqu'à 36 millions d'habitants. Il y a plusieurs décennies, les principales agglomérations se situaient majoritairement dans les régions les plus développées mais, aujourd'hui, les grandes villes sont concentrées dans le monde du Sud. Parmi les agglomérations affichant la croissance la plus rapide, beaucoup sont des petites villes et des villes moyennes d'Asie et d'Afrique.

## VI. Santé et mortalité

31. Sur la période concernée, la Division a produit plusieurs études en rapport avec la mortalité des adultes, notamment des personnes âgées. Un numéro de

<sup>18</sup> *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision - Highlights* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.14.XIII.8).

<sup>19</sup> « World Urbanization Prospects: The 2014 Revision - Methodology » (document de travail n° ESA/P/WP/237).

<sup>20</sup> <http://esa.un.org/unpd/wup/index.htm>.

Population Facts intitulé *Living to old age: A new world norm*<sup>21</sup>, attire l'attention sur le fait que la mortalité des personnes âgées (65 ans et plus) représente la moitié des décès dans le monde sur la période 2005-2010 et que ce nombre devrait continuer d'augmenter à l'avenir. La principale raison de l'augmentation du pourcentage en ce qui concerne la mortalité des personnes âgées est fonction de l'état de développement local. Pour les régions les moins développées, y compris les pays les moins avancés, cette augmentation s'explique par la baisse de la mortalité postinfantile due à des maladies transmissibles. Pour les régions les plus développées, la raison essentielle est la baisse de la mortalité chez les adultes due aux maladies non transmissibles. Le document souligne que les estimations de la mortalité des personnes âgées sont moins fiables que celles de la mortalité d'autres catégories d'âge et qu'il convient d'améliorer la collecte des données et la comptabilisation.

32. En 2014, la Division de la population a continué de participer activement aux activités du Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité postinfantile, dont l'objectif est de coordonner le suivi des progrès accomplis dans la réalisation du quatrième objectif du Millénaire, à savoir la réduction de deux tiers des taux de mortalité infantile et de mortalité des moins de 5 ans entre 1990 et 2015. Le Groupe est dirigé par l'UNICEF et l'OMS et compte parmi ses membres la Division de la population et la Banque mondiale. La Division a fourni des informations pour la mise à jour de la base de données sur les estimations de la mortalité infantile et de la mortalité des moins de 5 ans tenue par l'UNICEF (<http://childmortality.org/>) et a participé à la rédaction du rapport 2014 *Levels and Trends in Child Mortality*<sup>22</sup>.

33. En outre, la Division a continué de participer aux travaux du Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle, chargé de suivre les progrès accomplis dans la réduction de la mortalité maternelle au titre de l'objectif 5. Le Groupe interorganisations est dirigé par l'OMS, avec la participation de l'UNICEF, du FNUAP, de la Banque mondiale et de la Division de la population. La Division contribue au processus d'estimation de la mortalité maternelle par l'apport d'informations clefs, notamment les estimations par pays du nombre de femmes en âge de procréer, de l'indice synthétique de fécondité et du nombre de naissances vivantes. Pour la révision de 2014 des estimations de la mortalité maternelle, la Division a également assuré le traitement des données des modules de mortalité maternelle provenant des enquêtes sur les ménages.

34. La Division a également mené des recherches sur la prise en compte des histoires de fratries dans les programmes d'enquêtes pour réaliser les estimations de la mortalité maternelle, et a élaboré un document technique intitulé « The impact of including reports from male respondents on estimates of maternal mortality from demographic and health surveys ». Ce document démontre que la prise en compte de la parole des hommes ne modifie pas les estimations de proportion de mortalité maternelle chez les femmes de 15 à 49 ans, mais que cela revêt une importance particulière lorsqu'il s'agit d'étudier la mortalité maternelle en fonction de l'âge. Tous les documents techniques sont consultables sur le site Web de la Division.

<sup>21</sup> Population Facts n° 2014/5.

<sup>22</sup> <http://childmortality.org/>.

## VII. Population et développement

35. La Division a publié une planche murale sur la population et le développement dans les petits États insulaires en développement, en prévision de la troisième Conférence internationale consacrée à ces pays, qui a eu lieu à Apia du 1<sup>er</sup> au 4 septembre 2014. La planche présente les données les plus récentes pour 16 indicateurs des caractéristiques démographiques, environnementales et économiques des populations des petits États insulaires en développement. Les informations actualisées et les analyses détaillées figurent dans un document technique publié par la Division en 2013<sup>23</sup>. La population totale des petits États insulaires en développement était estimée à 66 millions d'habitants en 2014. Ces pays étant faiblement peuplés, l'émigration nette a d'importantes conséquences sur la croissance démographique, notamment dans les Caraïbes et le Pacifique. Ses effets négatifs sont en partie compensés par les transferts de fonds, qui représentent une proportion assez importante du PIB dans plusieurs petits États insulaires en développement. Quatre-vingt-dix pour cent ou presque de ces pays étant situés en zone tropicale, leurs populations sont beaucoup plus concernées que les autres par les menaces écologiques et le changement climatique. Presque 29 millions d'habitants des petits États insulaires en développement ont été touchés par des catastrophes naturelles entre 1990 et 2013.

36. En ce qui concerne l'urbanisation, la Division a élaboré une nouvelle version des estimations *Urban and Rural Population by Age and Sex* pour la période 1980-2015 pour tous les pays comptant 300 000 habitants ou plus en 2014. La base de données est disponible sur CD-ROM et en version interactive en ligne<sup>24</sup>. Cette révision intègre les derniers chiffres de la série de recensements de 2010 et la dernière version des estimations et projections des populations urbaine et rurale publiée dans le rapport *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*. La Division a publié une note de politique intitulée « Our urbanizing world »<sup>25</sup>, qui repose également sur les données de la révision de 2014. Elle y démontre que l'urbanisation est due à la croissance rapide de la population urbaine, parallèlement à la stagnation de la population rurale, les projections indiquant qu'environ deux pays sur trois verront leur population rurale diminuer entre 2014 et 2050. Il y est également indiqué que les zones urbaines d'Afrique et d'Asie absorberont la quasi-totalité (90 %) de la croissance démographique mondiale prévue jusqu'en 2050.

37. Le vieillissement de la population étant une tendance démographique mondiale de plus en plus marquée, la Division a continué d'actualiser ses bases de données et analyses en la matière. D'une part, elle a élaboré une nouvelle base de données, *Population ageing and development 2014*, qui comporte des indicateurs chronologiques du vieillissement de la population et du développement (notamment des pyramides des âges), de la fécondité, de la santé et de la mortalité et des indicateurs socioéconomiques, ainsi que les positions et politiques gouvernementales en matière de vieillissement. Cette base de données, qui intègre les chiffres du rapport *World Population Prospects: The 2012 Revision*, ainsi que d'autres sources statistiques, comporte des indicateurs nationaux ainsi que des

<sup>23</sup> Document technique n° 2013/4.

<sup>24</sup> Consultable à l'adresse [www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/urban/urbanAndRuralPopulationByAgeAndSex.shtml](http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/urban/urbanAndRuralPopulationByAgeAndSex.shtml).

<sup>25</sup> Population Facts n° 2014/3, consultable à l'adresse [www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/popfacts/PopFacts\\_2014-3.pdf](http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/popfacts/PopFacts_2014-3.pdf).

valeurs globales pour le monde et différentes régions. D'autre part, la Division a publié une note de politique sur le vieillissement de la population et le développement durable<sup>26</sup>, qui souligne que le vieillissement de la population mondiale devrait s'accélérer dans les prochaines décennies, la proportion de la population mondiale âgée de 60 ans et plus devant passer de 12 % en 2014 à 21 % en 2050. Ce document met également en exergue le fait que les personnes âgées fournissent souvent un soutien financier net aux générations suivantes et qu'elles sont nombreuses à être indépendantes, c'est-à-dire à vivre seules ou seulement avec leur conjoint. Toutefois, il attire également l'attention sur la nécessité de prévoir l'augmentation de la demande et des dépenses en matière de prévention et de traitement de la morbidité associée à la vieillesse, notamment des maladies non transmissibles.

38. En ce qui concerne les corrélations entre population et environnement et l'attention internationale portée au développement durable et au programme de développement pour l'après-2015, la Division a élaboré la base de données Population and development, qui comporte 62 variables relatives à la dynamique des populations, à la population active, à l'éducation, à la santé, à la croissance économique, au développement social, aux ressources naturelles et à l'environnement. Elle comporte des indicateurs nationaux pour l'ensemble des pays et régions pour lesquels des données sont disponibles, ainsi que des valeurs globales pour le monde, les groupements de pays en fonction de leur état de développement et les principales zones géographiques. Elle a pour objectif de faciliter l'accès à ces informations pour les décideurs, les chercheurs, les médias et la société civile. Elle est disponible sur CD-ROM et en version interactive en ligne<sup>27</sup>.

## **VIII. Suivi, coordination et diffusion de l'information démographique**

### **A. Suivi des tendances et des politiques démographiques**

39. La Division a élaboré les rapports pour la quarante-septième session de la Commission. Le rapport biennal du Secrétaire général sur les tendances démographiques mondiales (E/CN.9/2014/3) passe en revue les principales tendances démographiques depuis la Conférence internationale sur la population et le développement tenue au Caire en 1994, en s'appuyant sur les nombreux ouvrages publiés par la Division en 2013. Il est dit dans le rapport que la population mondiale comptait 7,2 milliards de personnes en 2014 et devrait augmenter de plus de 2 milliards d'ici à 2050, cette croissance devant a priori être enregistrée en grande partie dans les régions les moins développées. Si les populations d'Afrique et d'Asie vont sensiblement augmenter dans les prochaines décennies, celles de plusieurs pays devraient accuser une baisse en raison de la persistance d'une faible fécondité. Malgré des améliorations notables constatées au cours des 20 dernières années en ce qui concerne l'espérance de vie, de nombreux pays n'atteindront pas les objectifs fixés dans le Programme d'action en matière d'espérance de vie, de mortalité infanto-juvénile et de mortalité maternelle.

<sup>26</sup> Population Facts n°2014/4, consultable à l'adresse [www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/popfacts/PopFacts\\_2014-4.pdf](http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/popfacts/PopFacts_2014-4.pdf).

<sup>27</sup> [www.un.org/en/development/desa/population/publications/development/population-development-database-2014.shtml](http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/development/population-development-database-2014.shtml).

40. Le rapport du Secrétaire général sur la suite à donner au Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014 (E/CN.9/2014/4 et Corr.1) a été établi en collaboration avec le FNUAP et se fonde largement sur le rapport du FNUAP consacré à l'examen opérationnel de la mise en œuvre du Programme et sa suite après 2014. Il souligne que le respect, la protection, la promotion et l'exercice des droits de l'homme sont des conditions préalables à l'amélioration du développement, de la dignité et du bien-être de tous et que la santé sexuelle et procréative et les droits qui y sont associés, ainsi que la compréhension des conséquences de la dynamique des populations, sont les bases essentielles du développement durable. En ce qui concerne les jeunes, il faut protéger leurs droits fondamentaux, leur en assurer l'exercice, investir dans un enseignement de qualité et des connaissances pratiques, leur donner l'accès aux services de santé procréative et sexuelle, et à l'information dans ce domaine, y compris à une éducation sexuelle complète, en plus de leur offrir des possibilités d'emploi, afin de leur permettre de réaliser pleinement leur potentiel.

41. Dans sa résolution 65/234, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'élaborer un index des thèmes récurrents et des éléments clés recensés lors des sessions de la Commission de la population et du développement. La Division, en collaboration avec le FNUAP, a élaboré le rapport (A/69/122) et l'a transmis pour examen à la vingt-neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014, qui s'est tenue à New York le 22 septembre 2014.

42. Ce rapport met en exergue l'examen réalisé en plénière lors de la quarante-septième session de la Commission en 2014, lors duquel les États Membres ont largement exprimé leur soutien au maintien de la place centrale accordée au programme de la Conférence internationale sur la population et le développement dans le développement mondial et au respect des principes et objectifs du Programme d'action et des actions clés pour sa mise en œuvre dans la formulation du programme de développement pour l'après-2015 et des objectifs de développement durable. De nombreux États Membres ont fait référence à l'examen à 20 ans de la mise en œuvre du Programme d'action mené par le FNUAP et ont souligné la nécessité de prendre en compte ses résultats et recommandations dans la conception des futures politiques démographiques. La nécessité de poursuivre les efforts d'amélioration des conditions de vie de tous les groupes de population, d'élimination de la pauvreté et de réduction des inégalités sociales et économiques a également été identifiée comme un thème récurrent de la Commission durant sa quarante-septième session. Les États ont souligné le rôle crucial joué par la Commission dans l'évaluation de la mise en œuvre du Programme d'action, ainsi que l'importance des droits de l'homme et d'une approche axée sur l'être humain pour le programme de développement pour l'après-2015. Ils ont invité la communauté internationale à accorder la priorité aux objectifs fondamentaux que sont l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes, l'investissement dans la jeunesse, la croissance économique sans exclusion et l'accès universel aux droits et à la santé en matière de sexualité et de procréation, ainsi qu'à exploiter les possibilités résultant des tendances démographiques pour lutter contre le changement climatique et veiller à la durabilité environnementale.

## **B. Activités de coordination**

43. La Division a organisé la douzième réunion de coordination sur les migrations internationales, qui s'est tenue à New York les 21 et 22 février 2014. Elle a rassemblé plus de 150 participants, notamment des représentants d'États Membres, d'États observateurs, d'organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations, le Directeur général du Bureau international du Travail et le Président du Forum mondial sur la migration et le développement y ont également pris part. Cette réunion portait sur le suivi et la mise en œuvre de la déclaration du Dialogue de haut niveau de 2013 sur les migrations internationales et le développement et du programme d'action en huit points présenté par le Secrétaire général. Elle a également permis d'examiner de quelle manière il serait souhaitable d'intégrer la question des migrations au cadre de mise en œuvre du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.

44. La Division a participé à la vingt-quatrième session du Comité de coordination des activités de statistique, qui s'est déroulée à Rome, les 11 et 12 septembre 2014. Elle était organisée par la Division de statistique et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Le Comité a présenté son rapport et les résultats de l'enquête qu'il a menée, et la Division a participé aux débats sur la révolution des données, le recours aux données nationales plutôt qu'internationales pour le suivi des objectifs de développement et l'utilisation d'applications d'échange de données et de métadonnées statistiques.

45. La Division a participé à la réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, qui s'est tenue à Genève en octobre 2014, afin d'évaluer les progrès accomplis au titre de l'objectif 5, notamment de la cible 5.B sur la santé procréative. Le débat a porté sur le fond et la forme du rapport final sur les progrès accomplis en 2015 au titre des objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que sur les défis et opportunités communs en ce qui concerne le suivi des progrès au sein du système des Nations Unies et aux échelons mondial, régional et national. Le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur a également examiné les prochaines étapes, jusqu'à la fin de 2015, afin que les conseils et enseignements tirés du suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement puissent servir au suivi international des objectifs du programme de développement pour l'après-2015.

## **C. Diffusion de l'information et des données démographiques**

46. En 2014, la Division de la population a continué d'alimenter son site Web, pour une diffusion rapide des informations démographiques auprès des services publics, des chercheurs des milieux universitaires ou du secteur privé et de la société civile. En début d'année, la Division a publié sa base de données sur les politiques démographiques, améliorant ainsi l'accès du public aux informations sur ce vaste sujet. Le site Web permet désormais d'accéder à toutes les publications de la Division ainsi qu'à une collection complète de documents et déclarations relatifs aux sessions de la Commission de la population et du développement. En coopération avec le Département de l'information, la Division a créé, dans les six langues officielles de l'ONU, un site Web ayant pour but de soutenir la session

extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014. Il s'agit d'un site Web adaptatif, qui satisfait aux standards des Nations Unies et offre aux visiteurs une expérience de consultation optimale sur les appareils portables.

47. Pour améliorer la diffusion de l'information, la Division s'est lancée activement dans la promotion de contenu au moyen des médias sociaux. La campagne Facebook de la session extraordinaire de l'Assemblée générale a, à elle seule, touché 130 000 personnes et le lien vers le site Web qui y est consacré a été partagé 154 fois dans toutes les grandes régions du monde. La diffusion de l'information a également été renforcée en engageant des experts des Nations Unies et de l'extérieur pour réaliser un clip vidéo de promotion de la session extraordinaire en préparation de l'Assemblée générale. Le clip, hébergé sur YouTube, a été visionné plus de 4 000 fois, facilitant ainsi sa diffusion et conduisant le public vers le site Web.

## **IX. Coopération technique**

48. La Division de la population, en collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), a fourni un appui technique au Gouvernement uruguayen, à la demande du Bureau de la planification et du budget. Ainsi, la Division et la CEPALC ont réalisé, en août 2014, une mission conjointe visant à évaluer les problèmes techniques et politiques liés au vieillissement de la population et à la pérennité du système uruguayen de sécurité sociale. Les personnels de la Division et de la CEPALC ont dispensé une formation, en novembre 2014 à Montevideo, sur les projections démographiques probabilistes et certaines implications fiscales du vieillissement de la population. Seize fonctionnaires uruguayens en ont bénéficié. Ils étaient issus de l'Institut national des statistiques, de la Banco de Previsión Social et de l'Université de la République.

49. La Division, en collaboration avec la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales et la Commission économique pour l'Afrique, a organisé un atelier intitulé « Strengthening the collection and use of international migration data for development » à Addis-Abeba, en novembre 2014. Cet atelier a permis de renforcer les capacités de 40 participants de 13 pays d'Afrique subsaharienne en ce qui concerne la production de données migratoires nationales et d'améliorer le recours aux données migratoires pour l'élaboration des politiques. Les participants étaient des experts des offices nationaux de statistique et des représentants de ministères ou d'organismes, ainsi que des experts d'organisations internationales et régionales travaillant dans les domaines des migrations internationales, de la mobilité de la main-d'œuvre et de la protection des réfugiés en Afrique.

## Annexe

### **Ateliers, publications et autres documents organisés ou élaborés par la Division de la population (1<sup>er</sup> janvier-31 décembre 2014)<sup>28</sup>**

#### **Ateliers de formation**

Atelier sur les projections démographiques probabilistes, Montevideo, 4 au 7 novembre 2014. Organisé par les Nations Unies (Division de la population et Division de la population de la CEPALC), ainsi que le Bureau de la planification et du budget et l'Institut national des statistiques d'Uruguay.

Atelier sur l'amélioration de la collecte et de l'utilisation des données migratoires internationales pour le développement, Addis-Abeba, 18 au 21 novembre 2014. Organisé conjointement par la Division de la population et la Division de statistique, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique.

#### **Études**

*Abortion Policies and Reproductive Health around the World* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.14.XIII.11)

*Situation de la population mondiale en 2014 - Rapport concis* (ST/ESA/SER.A/354)

*Compendium of Recommendations on Population and Development*, vol. I (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.14.XIII.12)

*Compendium of Recommendations on Population and Development*, vol. II (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.14.XIII.13)

*World Fertility Report 2013: Fertility at the Extremes* (ST/ESA/SER.A/362)

*World Urbanization Prospects: The 2014 Revision – Highlights* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.14.XIII.8)

#### **Bases de données**

Migration Profiles - Common Set of Indicators (base de données en ligne) (<http://esa.un.org/MigGMGProfiles/MPCSI.htm>)

Population Ageing and Development Database 2014 (<http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/ageing/ageing-development-database-2014.shtml>)

*World Contraceptive Use 2014* (base de données en ligne) (<http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/contraception/wcu2014.shtml>)

*Probabilistic Population Projections based on the World Population Prospects: The 2012 Revision* (base de données en ligne) (<http://esa.un.org/unpd/ppp/>)

<sup>28</sup> À l'exclusion de la documentation à l'intention des organes délibérants.

*Population and Development Database 2014* (base de données en ligne)  
(<http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/development/population-development-database-2014.shtml>)

*Population and Development Database 2014* (CD-ROM)  
(POP/DB/PD/PDDB/2014)

*Urban and Rural Population by Age and Sex, 1980-2015* (version 3, août 2014)  
(base de données en ligne)  
(<http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/urban/urbanAndRuralPopulationByAgeAndSex.shtml>)

*Urban and Rural Population by Age and Sex, 1980-2015* (version 3, août 2014)  
(CD-ROM) (POP/DB/PD/URPAS/2014)

*World Urbanization Prospects: The 2014 Revision* (CD-ROM)  
(ST/ESA/SER.A/361)

*World Urbanization Prospects: The 2014 Revision* (base de données en ligne)  
(<http://esa.un.org/unpd/wup/DataQuery/>)

*World Population Policies* (base de données en ligne)  
([http://esa.un.org/PopPolicy/about\\_database.aspx](http://esa.un.org/PopPolicy/about_database.aspx).)

### **Planches murales**

*Population and Development in SIDS 2014* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.14.XIII.7)

*Reproductive Health Policies 2014* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.14.XIII.10)

*Urban Agglomerations 2014* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.14.XIII.14)

*Urban and Rural Areas 2014* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.14.XIII.15)

### **Documents techniques**

« The correspondence between projected total fertility and contraceptive prevalence using the proximate determinants framework » (document technique n° 2014/1)

« The impact of including reports from male respondents on estimates of maternal mortality from demographic and health surveys » (document technique n° 2014/3)

### **Avis d'experts**

« Different pathways to low fertility in Asia: consequences and policy implications » (avis d'expert n° 2014/1)

### **Documents de travail**

« World Population Prospects: The 2012 Revision – Methodology » (document de travail n° ESA/P/WP.235)

« World Urbanization Prospects: The 2014 Revision – Methodology » (document de travail n° ESA/P/WP.237)

**Notes de politique**

*Despite overall expansion in the legal grounds for abortion, policies remain restrictive in many countries.* Population Facts n°2014/1

*A World of Cities.* Population Facts n°2014/2

*Our urbanizing world.* Population Facts n° 2014/3

*Population ageing and sustainable development.* Population Facts n° 2014/4

*Living to old age: A new world norm.* Population Facts n° 2014/5

*Population growth and universal access to reproductive health.* Population Facts n° 2014/6

---